

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D159

Séance du 25 mars 2010 - Convocation du 18 mars 2010

Compte rendu affiché le 1^{er} avril 2010

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme GOYON, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle ROGER, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés

M. CHATUT par M. RODRIGUEZ, M. CHRETIN par M. BUFFARD, Mlle FERNANDES par Mlle COIN, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Programmation et Subventions Politique de la Ville 2010 Et "Ville, Vie, Vacances" 2010

Les actions "Politique de la Ville" font l'objet, chaque année, d'une programmation qui précise les directions prises par la collectivité et ses partenaires, et permet de solliciter les aides financières correspondantes. Dans le cadre de cette programmation, et notamment de la Convention Locale d'Application du CUCS de Neuville-sur-Saône, il convient donc de solliciter de manière formelle auprès des différents partenaires les financements aux taux les plus élevés, pour les actions s'y référant.

Il est donc proposé au conseil municipal d'adopter l'ensemble de la programmation 2010 des actions "Politique de la Ville" élaborées en concertation avec l'ensemble des partenaires.

Dans ce même cadre, la Commune est impliquée dans le dispositif "Ville, Vie, Vacances" qui permet de financer des projets d'animation pendant les vacances scolaires destinés aux jeunes en grande difficulté sociale. Par le biais d'appels à projets spécifiques, ce dispositif prévoit des subventions pour les Communes qui participent.

Il convient également de solliciter de manière formelle auprès des partenaires le financement de des actions prévues en 2010 s'inscrivant dans ce dispositif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe Déléguée,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Contrat Urbain de Cohésion Sociale et sa convention locale d'application,
- VU le Budget Communal,
- CONSIDERANT les actions proposées dans la programmation 2010,
- **ADOpte la programmation financière 2010 (jointe en annexe),**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les financements permettant la réalisation des actions 2010 "politique de la ville" prévues aux taux les plus élevés possible,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions relatives au dispositif "Ville, Vie, Vacances" et à déposer tout dossier relatif aux demandes de la Commune,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville, le 25 mars 2010
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 06/04/2010
- Publication ou affichage le 06/04/2010
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 6 avril 2010
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.